

Canada
Province de Québec
M.R.C. Lac-Saint-Jean-Est
MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION-DE-NOTRE-SEIGNEUR

L'Ascension de Notre-Seigneur, 5 mai 2014.

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de L'Ascension-de-Notre-Seigneur, tenue lundi le 5 mai 2014 à dix-neuf heures trente (19h30), à la salle du conseil du Centre Communautaire, sous la présidence de M. Louis Ouellet, maire.

Sont aussi présents les membres du conseil suivants :

M. Louis Harvey, conseiller au district no 1;
M. Jean Tremblay, conseiller au district no 2 ;
M^{me} Nathalie Larouche, conseillère au district no 3;
M^{me} Lise Blackburn, conseillère au district no 4;
M^{me} Nellie Fleury, conseillère au district no 5;
M. Michel Harvey, conseiller au district no 6.

Assiste également à cette session :

M. Normand Desgagné, directeur général et secrétaire-trésorier.

Ordre du jour

ORDRE DU JOUR

- 1.0 Mot de bienvenue et prière;
- 2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 3.0 Approbation des minutes de la séance ordinaire du 7 avril 2014 et de la séance spéciale du 28 avril 2014;
- 4.0 Approbation des comptes pour la période du 1^{er} au 30 avril 2014;
- 5.0 Lecture de la correspondance;
- 6.0 Rapport des comités;
- 7.0 États comparatifs au 30 avril 2014 des activités financières ;
- 8.0 Ouverture d'une marge de crédit pour le financement temporaire du Règlement n°2014-408 ;
- 9.0 Octroi d'un contrat à Lachance Asphalte – Balayage des rues et trottoirs de la Municipalité ;
- 10.0 Octroi d'un contrat à Jardin Scullion pour l'achat de fleurs annuelles ;
- 11.0 Radiation de créances irrécouvrables ;
- 12.0 Vente d'un terrain résidentiel à M. Maxime Harvey ;
- 13.0 Nomination de Mme Doris Fortin, en vertu du Règlement n°98-250 ;
- 14.0 Octroi de subvention à divers organismes ;
- 15.0 Rapport mensuel du maire ;

- 16.0 Affaires nouvelles :
- 16.01 Demande d'appui à la Fondation Jardin Scullion – Plan de développement 2014-2016 ;
- 16.02
- 16.03
- 17.0 Période de questions des citoyens ;
- 18.0 Levée de la séance ordinaire.

Mot de bienvenue et prière

MOT DE BIENVENUE ET PRIÈRE

Monsieur le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes, observe un court moment de silence, récite la prière d'usage et, après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la séance ordinaire.

Lecture et adoption de l'ordre du jour

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après la lecture de l'ordre du jour faite par le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur le maire demande son adoption.

R. 2014-092

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Michel Harvey,

APPUYÉ par Madame la conseillère Lise Blackburn,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Que l'ordre du jour soit adopté tel que lu par le directeur général et secrétaire-trésorier, après avoir ajouté le sujet suivant à affaires nouvelles :

16.01 Demande d'appui à la Fondation Jardin Scullion – Plan de développement 2014-2016 ;

Il est également convenu de laisser ouvert l'item "Affaires nouvelles".

Adoptée

Approbation des minutes de la séance ordinaire du 7 avril 2014 et de la séance spéciale du 28 avril 2014

APPROBATION DES MINUTES DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 AVRIL 2014 ET DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 28 AVRIL 2014

R.2014-093

APPROBATION DES MINUTES DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 AVRIL 2014 ET DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 28 AVRIL 2014

IL EST PROPOSÉ par Madame la conseillère Nathalie Larouche,

APPUYÉE par Madame la conseillère Nellie Fleury,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Que les minutes de la séance ordinaire du 7 avril 2014 et de la séance spéciale du 28 avril 2014 soient adoptées telles que rédigées par le directeur général et secrétaire-trésorier.

Adoptée

Approbat
des comptes
pour la période
du 1^{er} au
30 avril 2014

APPROBATION DES COMPTES POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} AU 30 AVRIL 2014

R.2014-094

APPROBATION DES COMPTES POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} AU 30 AVRIL 2014

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Louis Harvey,

APPUYÉ par Monsieur le conseiller Michel Harvey,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

D'approuver la liste des comptes à payer pour la période du 1^{er} au 30 avril 2014 au montant de 147 613.98 \$.

D'approuver la liste des comptes déjà payés pour la période du 1^{er} au 30 avril 2014 au montant de 123 900.77 \$.

D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à payer lesdits comptes à payer au montant de 147 613.98 \$.

Adoptée

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussigné, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes mentionnés dans la résolution numéro R. 2014-094.

Signé, ce 5 mai 2014.

Normand Desgagné,
Directeur général et secrétaire-trésorier

Lecture de la
correspondance

LECTURE DE LA CORRESPONDANCE

- 1.0 Reçu le 8 avril 2014, de Madame Nancy Klein, directrice du Service de l'Information Financière et du Financement, du Ministère des Affaires Municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire, une correspondance à l'effet que Monsieur Sylvain Gaudreault, Ministre des Transports et Ministre des Affaires Municipales, a approuvé le Règlement n°2014-408 décrétant un emprunt de 300 000 \$.

- 2.0 Reçu le 8 avril 2014, de Monsieur Gaston Fortin, secrétaire, Club de Motoneigistes Lac St-Jean, une correspondance nous demandant notre collaboration pour l'installation de la signalisation conforme aux endroits de traverses de routes pour motoneiges, soient :

Sentier régional # 367 au croisement de la route Uniforêt
Sentier régional # 367 au croisement de la route de L'Église
Sentier régional # 328 au croisement de la 1^{ière} Rue
Sentier régional # 328 au croisement du Rang 7 Ouest

- 3.0 Reçu le 16 avril 2014, de Monsieur Guy Laroche, sous-ministre à la direction générale de la Sécurité Civile et de la Sécurité Incendie, un exemplaire de la récente publication « La Sécurité Incendie au Québec – Rapport d'activité et statistiques sur les incendies déclarés en 2012 ».
- 4.0 Reçu le 17 avril 2014, de Monsieur Jean Dionne, directeur régional MAMROT au Saguenay-Lac-St-Jean, un accusé de réception de la copie certifiée conforme du code d'éthique et de déontologie ainsi que la déclaration d'intérêts pécuniaires pour l'année 2014 des élus municipaux.
- 5.0 Reçu le 22 avril 2014, de Madame Louise Bourdages, conseillère en communication, Bureau d'Audiences Publiques sur l'Environnement, une correspondance nous informant de la tenue d'audience publique sur les enjeux de la filière uranifère au Québec qui débutera à partir du 20 mai 2014.

Rapport des
comités

RAPPORT DES COMITÉS

Les élus municipaux donnent des comptes-rendus des comités auxquels ils sont attitrés.

Deux (2) résolutions sont adoptées à cet item.

R.2014-095

MOTION DE FÉLICITATIONS AUX DÉPUTÉS ÉLUS

Monsieur le conseiller Louis Harvey propose, appuyé par Madame la conseillère Nellie Fleury, d'adresser une motion de félicitations à Monsieur Alexandre Cloutier pour sa réélection à titre de député de la circonscription de Lac-St-Jean lors de l'élection générale du 7 avril 2014, ainsi qu'à Monsieur Sylvain Gaudreault député de Jonquière et Monsieur Stéphane Bédard, député de Chicoutimi.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil municipal.

R.2014-096

MOTION DE FÉLICITATIONS AUX DÉPUTÉS ÉLUS

Monsieur le conseiller Louis Harvey propose, appuyé par Madame la conseillère Nellie Fleury, d'adresser une motion de félicitations à Monsieur Philippe Couillard pour son élection à titre de député de la circonscription de Roberval, ainsi qu'à Monsieur Serge Simard, député de la circonscription de Dubuc.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil municipal.

États
comparatifs au
30 avril 2014
des activités
financières

ÉTATS COMPARATIFS AU 30 AVRIL 2014 DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES

R.2014-097

ÉTATS COMPARATIFS AU 30 AVRIL 2014 DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES

Monsieur le conseiller Jean Tremblay propose, appuyé par Madame la conseillère Nellie Fleury, d'accepter le dépôt des états des activités financières comparatifs au 30 avril 2014 de la Municipalité de L'Ascension de Notre-Seigneur.

	2014	2013
- REVENUS :	2 149 477 \$	2 118 413 \$
- DÉPENSES :	1 047 376 \$	1 013 715 \$
- EXCÉDENT :	1 102 101 \$	1 104 698 \$

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil municipal

Ouverture
d'une marge de
crédit pour le
financement
temporaire du
Règlement
n°2014-408

OUVERTURE D'UNE MARGE DE CRÉDIT POUR LE FINANCEMENT TEMPORAIRE DU RÈGLEMENT N°2014-408

R.2014-098

OUVERTURE D'UNE MARGE DE CRÉDIT POUR LE FINANCEMENT TEMPORAIRE DU RÈGLEMENT N°2014-408

ATTENDU que l'entrée en vigueur du règlement n° 2014-408 permettra la réalisation du développement domiciliaire de la rue Des Pivoines et du prolongement de la 4^{ième} Rue Est ;

ATTENDU que ledit règlement autorise le conseil municipal à faire un emprunt de 300 000 \$ pour payer le coût desdits travaux;

ATTENDU les dispositions de l'article 1093 du Code municipal;

POUR CES MOTIFS:

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Louis Harvey,

APPUYÉ par Madame la conseillère Nellie Fleury,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

D'autoriser le maire ou le maire suppléant et le directeur général et secrétaire-trésorier ou la secrétaire-trésorière adjointe à signer, pour et au nom de la municipalité, avec la Caisse Populaire Desjardins D'Alma une marge de crédit de 300 000 \$ au taux préférentiel + ½ % pour l'administration du règlement mentionné dans le préambule de la présente résolution.

Que ladite marge de crédit sera applicable dans le fonds des dépenses en immobilisation.

Adoptée

Octroi d'un
contrat à
Lachance
Asphalte –
Balayage des
rues et trottoirs
de la
Municipalité

OCTROI D'UN CONTRAT À LACHANCE ASPHALTE – BALAYAGE DES RUES ET TROTTOIRS DE LA MUNICIPALITÉ

R.2014-099

OCTROI D'UN CONTRAT À LACHANCE ASPHALTE – BALAYAGE DES RUES ET TROTTOIRS DE LA MUNICIPALITÉ

ATTENDU que le printemps amène la nécessité de procéder au nettoyage des rues et trottoirs de la municipalité;

ATTENDU que la Municipalité de L'Ascension a procédé par appel d'offres pour le balayage des rues de la municipalité;

ATTENDU que le résultat de l'appel d'offres est le suivant :

	2014	2015	2016
- Lachance Asphalte :	6 200 \$	6 250 \$	6 500 \$
- Nutrite Belle Pelouse :	6 700 \$	6 850 \$	7 000 \$

POUR CES MOTIFS:

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Michel Harvey,

APPUYÉ par Madame la conseillère Lise Blackburn,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

D'accepter la proposition mentionnée dans le préambule de la présente résolution.

Que le conseil municipal de L'Ascension de Notre-Seigneur octroie le contrat à Lachance Asphalte pour les années 2014-2015-2016.

Adoptée

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussigné, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer la dépense mentionnée dans la résolution numéro R. 2014-099.

Signé, ce 5 mai 2014.

Normand Desgagné,
Directeur général et secrétaire-trésorier

Octroi d'un
contrat à Jardin
Scullion pour
l'achat de
fleurs annuelles

OCTROI D'UN CONTRAT À JARDIN SCULLION POUR L'ACHAT DE FLEURS ANNUELLES

R.2014-100

OCTROI D'UN CONTRAT À JARDIN SCULLION POUR L'ACHAT DE FLEURS ANNUELLES

ATTENDU que la journalière horticultrice a demandé à Jardins Scullion de fournir des prix pour l'achat de fleurs annuelles;

ATTENDU que la municipalité dispose de 48 jardinières;

POUR CES MOTIFS :

IL EST PROPOSÉ par Madame la conseillère Lise Blackburn,

APPUYÉE par Madame la conseillère Nellie Fleury,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Que le conseil municipal autorise l'achat de fleurs annuelles auprès de Jardin Scullion pour la somme de 3 120 \$, plus les taxes applicables.

Adoptée

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussigné, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer la dépense mentionnée dans la résolution numéro R. 2014-100.

Signé, ce 5 mai 2014.

Normand Desgagné,
Directeur général et secrétaire-trésorier

Radiation de
créances
irrécouvrables

RADIATION DE CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES

R.2014-101

RADIATION DE CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES

ATTENDU le rapport préparé par la trésorière adjointe concernant la recommandation de radier certains comptes à recevoir irrécouvrables en date du 31 décembre 2013 ;

POUR CE MOTIF :

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Michel Harvey,

APPUYÉ par Monsieur le conseiller Louis Harvey,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

D'autoriser le service de la trésorerie à procéder à la radiation de certains comptes à recevoir en date du 31 décembre 2013, qui totalisent la somme de 1 768.19 \$, le tout en référence au document déposé.

Adoptée

Vente d'un
terrain
résidentiel à
M. Maxime
Harvey

VENTE D'UN TERRAIN RÉSIDENTIEL À M. MAXIME HARVEY

R.2014-102

VENTE D'UN TERRAIN RÉSIDENTIEL À M. MAXIME HARVEY

ATTENDU que Monsieur Maxime Harvey désire acheter un terrain appartenant à la municipalité ;

ATTENDU que l'article 6 du Code Municipal permet à une municipalité de vendre un bien lui appartenant de gré à gré ;

POUR CES MOTIFS :

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Jean Tremblay,

APPUYÉ par Madame la conseillère Nathalie Larouche;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

De vendre à Monsieur Maxime Harvey au montant de 6 000 \$, taxes en sus, un terrain portant les numéros de lot 4 702 105 et 4 702 106, située au 2320, 3^{ième} Rue Sud à L'Ascension de Notre-Seigneur.

Qu'un acompte de 1 000 \$ non remboursable soit versé par le demandeur.

Que ladite vente de terrain doit être finalisée chez le notaire dans les quatre-vingt-dix (90) jours suivant la réception de la résolution.

Que l'acquéreur devra procéder à la construction de la résidence dans un délai de un (1) an à compter des présentes. Advenant un non respect de la présente condition, l'acquéreur s'engage à remettre le terrain au vendeur sur simple demande, et ce gratuitement. Les honoraires et les frais de transferts seront à la charge de la Municipalité.

D'autoriser le maire ou le maire suppléant et le directeur général et secrétaire-trésorier ou la secrétaire-trésorière adjointe à signer pour et au nom de la municipalité l'acte de vente notarié.

Adoptée

Nomination de
Mme Doris
Fortin, en vertu
du Règlement
n°98-250

**NOMINATION DE MADAME DORIS FORTIN, EN VERTU DU RÈGLEMENT
N°98-250**

R.2014-103

**NOMINATION DE MADAME DORIS FORTIN, EN VERTU DU RÈGLEMENT
N°98-250**

ATTENDU que le règlement no 98-250 ayant pour objet de régir les chiens sur le territoire de la municipalité mentionne que le conseil municipal est autorisé à effectuer chaque année un recensement de la population canine;

ATTENDU qu'il y a lieu de nommer en vertu dudit règlement, une responsable du recensement des chiens;

POUR CES MOTIFS :

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Michel Harvey,

APPUYÉ par Madame la conseillère Nellie Fleury,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

De nommer Madame Doris Fortin en vertu du règlement mentionné dans le préambule de la présente résolution.

Que Madame Fortin soit autorisée à procéder au recensement de la population canine pour l'année 2014.

Que Madame Fortin soit payée à l'acte, au taux de 3,25 \$ par licence vendue.

Que ledit taux inclus les frais de déplacement de Madame Fortin.

Adoptée

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussigné, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer la dépense mentionnée dans la résolution numéro R. 2014-103.

Signé, ce 5 mai 2014.

Normand Desgagné,
Directeur général et secrétaire-trésorier

Octroi de
subvention
à divers
organismes

OCTROI DE SUBVENTION À DIVERS ORGANISMES

R.2014-104

OCTROI DE SUBVENTION À DIVERS ORGANISMES

ATTENDU que la municipalité a reçu plusieurs demandes d'aide financière au cours du dernier mois;

ATTENDU que les élus municipaux jugent à propos de donner suite à quelques unes d'entre-elles;

ATTENDU les dispositions de l'article 8 du Code Municipal;

POUR CES MOTIFS:

IL EST PROPOSÉ par Madame la conseillère Nellie Fleury,

APPUYÉE par Madame la conseillère Lise Blackburn,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

D'octroyer une subvention aux organismes suivants

☒	Commission Centrale des Loisirs	300 \$
☒	Fête du 150 ^{ième} de St-Gédéon	200 \$
☒	Spectacle Bénéfice de Giorgia Fumanti	200 \$
☒	Défi Tête Rasée, Dominic Bisson	100 \$
☒	Havre de l'Hospitalité	50 \$
☒	Conseil Régional de la Culture	75 \$

Adoptée

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussigné, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer la dépense mentionnée dans la résolution numéro R. 2014-104.

Signé, ce 5 mai 2014.

Normand Desgagné,
Directeur général et secrétaire-trésorier

Rapport
mensuel
du maire

RAPPORT MENSUEL DU MAIRE

Monsieur le maire fournit l'information à l'assistance sur différents dossiers.

Affaires
nouvelles

AFFAIRES NOUVELLES

16.01 Demande d'appui à la Fondation Jardin Scullion – Plan de développement 2014-2016

R.2014-105

DEMANDE D'APPUI À LA FONDATION JARDIN SCULLION – PLAN DE DÉVELOPPEMENT 2014-2016

Monsieur le conseiller Michel Harvey propose, appuyé par Madame la conseillère Lise Blackburn, que le conseil municipal donne son appui au plan de développement 2014-2016 de la Fondation Jardin Scullion, le tout à la condition que la prise d'eau municipale ne sert pas à la consommation de la 4^{ième} phase du projet, soit l'intégration d'un spectacle « Eau, Son et Lumière ».

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil municipal.

Période de
questions de
l'assistance

PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Les élus municipaux répondent aux questions de l'assistance.

Levée de la
séance
ordinaire

LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

R. 2014-106

LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

N'ayant plus d'item à l'ordre du jour;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Jean Tremblay,

APPUYÉ par Madame la conseillère Nellie Fleury,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

De lever la présente séance spéciale à 20h30.

Adoptée

LOUIS OUELLET, Maire

NORMAND DESGAGNÉ,
Directeur général et secrétaire-trésorier